

Bilan concours 2026

Présidence et bureau du concours

Octobre 2026

Sommaire

I. Jury du concours

Présidence et composition du jury du concours

II. Master cinéma

- a. Liste des conceptrices et concepteurs, correctrices et correcteurs, jurées et jurés
- b. Rapport des jurys de délibération
- c. Profils des candidates et candidats admis

III. Master photographie

- a. Liste des conceptrices et concepteurs, correctrices et correcteurs, jurées et jurés
- b. Rapport des jurys de délibération
- c. Profils des candidates et candidats admis

IV. Master son

- a. Liste des conceptrices et concepteurs, correctrices et correcteurs, jurées et jurés
- b. Rapport des jurys de délibération
- c. Profils des candidates et candidats admis

V. Chiffres-clés du concours 2026

I. Jury du concours :

Présidence du concours :

SCHNEIDER Mathieu, directeur de l'ENS Louis-Lumière

Vice-présidence du concours :

KOTEIT Ghassan, directeur des études de l'ENS Louis-Lumière

Jury du concours :

BOLLENDORFF Samuel, enseignant PAST à l'ENS Louis-Lumière, photographe

Jury suppléant : **MARTIN Pascal**, professeur des universités à l'ENS Louis-Lumière (optique appliquée, méthodologie, recherche)

FABRE Jean-Marc, co-référent du Master Cinéma à l'ENS Louis-Lumière, direction de la photographie

Jury suppléant : **MAGNIEN Baptiste**, co-référent du master Cinéma à l'ENS Louis-Lumière, direction de la photographie

VIDAL Nathalie, enseignante à l'ENS Louis-Lumière, montage et mixage son

Jury suppléant : **URBAIN Eric**, co-référent du master son, enseignant à l'ENS Louis-Lumière (prise de son fondamentale et réalisations radiophoniques)

II. Master cinéma

- a. Liste des conceptrices et concepteurs, correctrices et correcteurs, jurées et jurés

Conception et coordination du dossier de la phase 1 :

FABRE Jean-Marc, co-référent du Master Cinéma à l'ENS Louis-Lumière, direction de la photographie

Évaluation du dossier de la phase 1 :

Correcteurs · rices externes :

AMIEL Elsa, scénariste / réalisatrice
AUDIER Sophie, opératrice et réalisatrice
BOUYER Jean-Philippe, directeur de la photographie
BROTTE Camille, scripte et réalisatrice
CADET Sophie, directrice de la photographie
CAHEN Juliette, formatrice et réalisatrice
CAUVIN Brice, réalisateur
CHEVALIER Guillaume, scénariste / technicien SFX
COLLINOT Emmanuelle, retraitée
CORNU Sara, directrice de la photographie
DE CALIGNON Grégoire, chef opérateur
DREUJON Guillaume, directeur de la photographie
GLASER Thomas, chef monteur
LACAPE Amandine, cadreuse
LE FUR Emmanuelle, chef opératrice image
LIBERMAN Cyrille, directeur de la photographie, cadreur
MAHET Stéphanie, cheffe monteuse
MINSTER Joseph, réalisateur et enseignant
OCTOBRE Fabienne, technicienne cinéma
SCHNEIDER Clément, réalisateur
SPENCER Marie, directrice de la photographie
VALERIO Adriano, réalisateur

Conception et coordination des épreuves écrites de la phase 2 :

Épreuve d'analyse filmique :

PISANO Giusy, professeure des universités à l'ENS Louis-Lumière (études esthétiques et histoire du cinéma, méthodologie, recherche, analyse et réalisations documentaires)

Épreuve de sciences appliquées :

NANINNI Corentin, doctorant (concepteur et coordinateur externe)

Évaluation de l'épreuve d'analyse filmique :

Correctrice interne :

DOMENACH Elise, professeure des universités à l'ENS Louis-Lumière (études cinématographiques)

Correctrices et correctrices externes :

BERTRAND Damien, réalisateur
CIVEYRAC Jean Paul, réalisateur
DEVAUX Frédérique, retraitée
FITOUSSI Jean-Charles, cinéaste
GEORGES Aurélia, réalisatrice/scénariste
HAMUS-VALLEE Réjane, enseignante – maître de conférences
KOULMASIS Timon, cinéaste
POLIRSZTOK Marion, enseignante-chercheuse
TEICHER Gaël, éditeur
VIDEAU Frédéric, réalisateur
ZABUNYAN Dork, enseignant-chercheur

Évaluation de l'épreuve de sciences appliquées :

Correctrices et correctrices externes :

BASSO-LACROIX Stella, doctorante
LEVEQUE Benjamin, doctorant
MATHIEU Paul, doctorant
NANINNI Corentin, doctorant

Conception et membres des jurys des épreuves orales :

Oral de sciences appliquées :

- **CAYLA Hugo**, enseignant à l'ENS Louis-Lumière (sciences)
- **COULMY Justine**, directrice de la photographie
- **SAMSON Audrey**, technicienne de l'image numérique – DIT

Oral d'art et technique :

- **MAZARD Pierre**, opérateur de prise de vues
- **MISPELAERE Marjolaine**, étalonneuse, coloriste
- **MAGNIEN Baptiste**, co-référent du master Cinéma à l'ENS Louis-Lumière, direction de la photographie

Oral de motivation et culture cinématographique :

- **DOMENACH Elise**, professeure des universités à l'ENS Louis-Lumière (études cinématographiques)
- **FAROULT David**, maître de conférences à l'ENS Louis-Lumière (esthétique et histoire du cinéma, méthodologie, recherche, analyse et réalisations documentaires)
- **CUAU Emmanuelle**, réalisatrice – scénariste

b. Rapport des jurys de délibération

Délibération pour la phase 1 :

Le jury du concours ainsi que le concepteur de l'épreuve se sont réunis le 23 mars 2026 pour délibérer à l'issue de la phase 1.

Sur 310 candidatures pour le master cinéma, 282 candidates et candidats ont rendu un dossier.

Le jury a fixé un seuil d'admission supérieur ou égal à 13,6/20.

152 candidates et candidats ont été admis à se présenter aux épreuves de la phase 2.

Délibération pour la phase 2 :

Le jury du concours ainsi que les conceptrices et concepteurs des épreuves se sont réunis le 26 mai 2026 pour délibérer à l'issue de la phase 2.

152 candidates et candidats étaient présents aux épreuves écrites.

Le jury a fixé un seuil d'admission supérieur ou égal à 11/20.

43 candidates et candidats ont été admis à se présenter aux épreuves de la phase 3.

Il convient de rappeler que selon le règlement : « Pour le concours master cinéma : les épreuves de la phase 2 comprennent un principe de note éliminatoire. Toute candidate et tout candidat ayant obtenu une note inférieure ou égale à 05/20 à une épreuve est éliminé. » Article 8.1.

Délibération pour la phase 3 :

Les jurys des oraux et le jury du concours se sont réunis le 19 juin 2026 pour délibérer à l'issue de la phase 3.

42 candidates et candidats étaient présents aux épreuves orales, une personne s'étant désistée.

Le jury a arrêté la liste des 16 candidats et candidates admis au concours ainsi qu'une liste complémentaire de 6 candidats et candidates.

Il n'y a pas eu de désistement.

c. Profils des candidates et candidats admis

L'âge moyen des admises et admis est de 21 ans au 1^{er} juillet 2026.

La promotion est composée de 5 femmes et de 11 hommes.

6 candidates et candidats ont été admis à leur 1^{ère} tentative, 5 à leur 2^{ème} et 5 à leur 3^{ème}.

3 des admises et admis ont effectué leurs études post-bac dans un département hors Île-de-France.

1 personne a bénéficié du tarif boursier pour le concours.

2 personnes viennent de la Classe Égalité des Chances (promotion 2026).

Baccalauréat :

- Scientifique : 3
- Bac général > 2021* : 13

*parmi les candidates et candidats issus du Bac 2021, les spécialités et options sont variables. Presque tout le monde a suivi soit l'option mathématiques complémentaires ou mathématiques expert ou l'option physique-chimie (plus d'1/3 ont pris la spécialité mathématiques). Et 1/4 a suivi une spécialité ou option cinéma audiovisuel.

Diplômes et formations post-bac à l'entrée dans l'école :**

- Classes prépa ciné : 3
- Classes prépa littéraire : 1
- Classes prépa scientifique : 2
- Université sciences : 1
- Université cinéma : 7
- BTS audiovisuel : 7
- École privée : 3
- École d'ingénieur : 2

**plusieurs réponses possibles, certaines admises et certains admis étant titulaires de plusieurs diplômes.

III. Master photographie

- a. Liste des conceptrices et concepteurs, correctrices et correcteurs, jurées et jurés

Conception et coordination du dossier de la phase 1 :

CAUDROY Christophe, enseignant à l'ENS Louis-Lumière (technique de l'éclairage et de prise de vue)

Évaluation des dossiers :

Correcteur interne :

CAUDROY Christophe, enseignant à l'ENS Louis-Lumière (technique de l'éclairage et de prise de vue)

Correctrices externes :

ABADIE Nadège, réalisatrice

DE BLIC Delphine, réalisatrice et photographe

SEMERIA Clémentine, iconographe, chargée de projets

Conception et coordination des épreuves de la phase 2 :

Épreuve d'analyse technique de documents visuels :

DÜRR Véronique, enseignante à l'ENS Louis-Lumière : traitement de l'image photographique (argentique couleur, numérique 2D et 3D)

Épreuve de composition :

FIGINI Véronique, maîtresse de conférences à l'ENS Louis-Lumière (histoire de la photographie, méthodologie, recherche)

Épreuve de sciences :

MARTIN Pascal, professeur des universités à l'ENS Louis-Lumière (optique appliquée, méthodologie, recherche)

Évaluation de l'épreuve d'analyse technique de documents visuels :

Correctrice interne :

DÜRR Véronique, enseignante à l'ENS Louis-Lumière (traitement de l'image photographique)

Correcteur externe :

BARET Nicolas, formateur, consultant

Évaluation de l'épreuve de composition :

Correctrice interne :

FIGINI Véronique, maîtresse de conférences à l'ENS Louis-Lumière (histoire de la photographie, méthodologie, recherche)

Correctrices externes :

ANTOMARCHI Véronique, professeur agrégée

FERRERE Angèle, docteure en histoire de la photographie

RANNOU Marylène, enseignante en photographie

Évaluation de l'épreuve de sciences :

Correcteur interne :

MARTIN Pascal, professeur des universités à l'ENS Louis-Lumière (optique appliquée, méthodologie, recherche)

Correcteur externe :

VALROFF Cyrille, intermittent du spectacle

Conception et membres des jurys des épreuves orales :

Oral de création et pratiques photographiques :

- **CAUDROY Christophe**, enseignant à l'ENS Louis-Lumière (technique de l'éclairage et de prise de vue)
- **ABADIE Nadège**, réalisatrice
- **STEVENS Laura**, artiste-photographe

Oral de techniques et sciences appliquées à la photographie :

- **CAYLA Hugo**, enseignant à l'ENS Louis-Lumière (sciences)

- **DÜRR Véronique**, enseignante à l'ENS Louis-Lumière (traitement de l'image photographique)
- **SALOMEZ Pierre-Marie**, journaliste – rédacteur en chef de *Chasseur d'Images*

Oral de culture et motivation professionnelle :

- **BOLLENDORFF Samuel**, enseignant PAST à l'ENS Louis-Lumière, photographe
- **HISLEN Marion**, responsable des arts visuels à la MAC de Créteil, fondatrice du festival Circulation(s), secrétaire générale du Réseau LUX
- **MAINDON Franck**, co-référent du Master Photographie à l'ENS Louis-Lumière (traitement de l'image numérique, gestion de la couleur, édition)

b. Rapport des jurys de délibération

Délibération pour la phase 1 :

Le jury du concours et le concepteur de l'épreuve se sont réunis le 23 mars 2026 pour délibérer à l'issue de la phase 1.

Sur 63 candidatures pour le master photographie, 58 candidates et candidats ont rendu un dossier.

Le jury a fixé un seuil d'admission supérieur ou égal à 10/20.

53 candidates et candidats ont été admis à se présenter aux épreuves de la phase 2.

Délibération pour la phase 2 :

Les jurys du concours ainsi que les conceptrices et concepteurs des épreuves se sont réunis le 13 mai 2026 pour délibérer à l'issue de la phase 2.

50 candidates et candidats étaient présents aux épreuves écrites, 3 personnes étaient absentes le jour de la convocation.

Le jury a fixé un seuil d'admission supérieur ou égal à 10,83/20.

33 candidates et candidats ont été admis à se présenter aux épreuves de la phase 3.

À noter qu'une épreuve a été ajoutée par rapport à 2025, sous la forme d'un QCM de sciences.

Délibération pour la phase 3 :

Les jurys des oraux et le jury du concours se sont réunis le 5 juin 2026 pour délibérer à l'issue de la phase 3.

33 candidates et candidats étaient présents aux épreuves orales.

Le jury a arrêté la liste des 16 candidates et candidats admis au concours ainsi qu'une liste complémentaire de 8 candidates et candidats.

Il y a eu 1 désistement.

c. Profils des candidates et candidats admis

L'âge moyen des admises et admis est de 22 ans au 1^{er} juillet 2026.

La promotion est composée de 8 femmes et de 8 hommes.

15 candidates et candidats ont été admis à leur 1^{ère} tentative et 1 à sa 2^{ème}.

11 des admises et admis ont effectué leurs études post-bac dans un département hors Île-de-France.

5 personnes ont bénéficié du tarif boursier pour le concours. 1 personne vient de la Classe Égalité des Chances (promotion 2026).

Baccalauréat :

- Scientifique : 2
- Littéraire : 2
- Bac général > 2021* : 12

*parmi les candidates et candidats issus du Bac 2021, on observe une grande variété des spécialités ou options allant de mathématiques, LLCE (langues, littératures et culture étrangères), humanités, sciences de l'ingénieur, arts plastiques, cinéma audiovisuel, histoire-géographie...

Diplômes et formations post-bac à l'entrée dans l'école** :

- BTS audiovisuel : 1
- Université arts : 2

- Classe prépa littéraire : 1
- Université ciné : 2
- Université autres : 3 (dont 2 en histoire)
- BTS photographie : 7
- École privée : 2
- École design-mode : 1
- BTS autre : 1

**plusieurs réponses possibles, certaines admises et certains admis étant titulaires de plusieurs diplômes.

IV. Master son

a. Liste des conceptrices et concepteurs, correctrices et correcteurs, jurées et jurés

Conception et coordination du dossier de la phase 1 :

CASANG Michel, enseignant à l'ENS Louis-Lumière (prise de son à l'image)

MARX Michel, enseignant à l'ENS Louis-Lumière (écritures)

URBAIN Eric, co-référent du master son, enseignant à l'ENS Louis-Lumière (prise de son fondamentale et réalisations radiophoniques)

VIDAL Nathalie, enseignante à l'ENS Louis-Lumière (montage et mixage son)

Évaluation du dossier de la phase 1 :

Correcteurs et correctrices externes :

AICHOUN Samuel, mixeur

CHAGNAUD Cécile, chef monteuse son

HARDOIN Lucie, ingénieure du son

JAMAIN Camille, ingénieur du son

MOISSON Cyril, chef opérateur du son

ROUAULT Charlotte, documentariste sonore

SAADA Margot, monteuse son

SABROUX Emmanuel, ingénieur du son

Conception et coordination des épreuves de la phase 2 :

Mathématiques, physique :

MILLOT Laurent, maître de conférences à l'ENS Louis-Lumière (acoustique et traitement du signal, méthodologie, recherche)

QCM électricité et électronique :

ELLIQ Mohammed, enseignant à l'ENS Louis-Lumière (électronique et ses applications)

Évaluation de l'épreuve de Mathématiques, physique :

Correctrice et correcteurs externes :

CELLIER Rémy, enseignant chercheur

COUPIER BOUTEILLER Gwennou, chercheur CNRS

OLIVERO Anaik, enseignante agrégée en mathématiques

Correcteur interne :

PECQUAIS Jean-Loup, enseignant à l'ENS Louis-Lumière (informatique audio)

Evaluation du QCM d'électricité et électronique :

Correcteur interne :

TROUILLET Rémi, assistant département électronique & son

Correcteurs et correctrice externes :

CELLIER Rémy, enseignant chercheur

DICK Chadoh, créateur sonore

GROSJEAN Valentine, régisseuse son

Conception et membres des jurys des épreuves orales :

Oral d'écoute et d'analyse :

- **BOUCHÉ Eve-Marie**, autrice-réalisatrice sonore
- **ROUAULT Charlotte**, documentariste sonore
- **URBAIN Eric**, co-référent du master son, enseignant à l'ENS Louis-Lumière (prise de son fondamentale et réalisations radiophoniques)

Oral de techniques du son :

- **ARTO Laure**, mixeuse, ingénieure du son en post-production

- **FRATICELLI Matthieu**, ingénieur du son, chercheur en sciences cognitives et audition (CNRS – ENS–PSL)
- **PECQUAIS Jean-Loup**, enseignant à l'ENS Louis–Lumière (informatique audio)

Oral de culture générale et de motivation :

- **BLUM Alan**, co-référent du master son, enseignant à l'ENS Louis–Lumière (technique audio)
- **PERETTI Pascaline**, coordinatrice du Programme international d'été du documentaire sonore de l'ENS Louis–Lumière
- **PETIT Juliette**, ingénieure du son radio

b. Rapport des jurys de délibération

Délibération pour la phase 1 :

Le jury du concours ainsi que les conceptrices et concepteurs de l'épreuve se sont réunis le 23 mars 2026 pour délibérer à l'issue de la phase 1.

Sur 132 candidatures pour le master son, 121 candidates et candidats ont rendu un dossier.

Le jury a fixé un seuil d'admission supérieur ou égal à 11,25/20.

80 candidates et candidats ont été admis à se présenter aux épreuves de la phase 2.

Délibération pour la phase 2 :

Le jury du concours ainsi que les concepteurs des épreuves se sont réunis le 18 mai 2026 pour délibérer à l'issue de la phase 2.

78 candidates et candidats étaient présents aux épreuves écrites, 2 personnes étaient absentes le jour de la convocation.

Le jury a fixé un seuil d'admission supérieur ou égal à 11,43/20.

29 candidates et candidats ont été admis à se présenter aux épreuves de la phase 3.

Il convient de rappeler que selon le règlement : « Pour le concours master son : les épreuves de la phase 2 comprennent un principe de note éliminatoire. Toute candidate et tout candidat ayant obtenu une note inférieure ou égale à 05/20 à une épreuve est éliminé. » Article 8.1.

Délibération pour la phase 3 :

Les jurys des oraux et le jury du concours se sont réunis le 12 juin 2026 pour délibérer à l'issue de la phase 3.

29 candidates et candidats étaient présents aux épreuves orales.

Le jury a arrêté la liste des 16 candidates et candidats admis au concours ainsi qu'une liste complémentaire de 7 candidates et candidats.

Il y a eu 5 désistements (dont 3 admis au CNSM et 1 admis à la Fémis).

c. Profils des candidates et candidats admis

L'âge moyen des admises et admis est de 21 ans au 1^{er} juillet 2026.

La promotion est composée de 5 femmes et de 11 hommes.

10 candidates et candidats ont été admis à leur 1^{ère} tentative, 5 à leur 2^{ème} et 1 à sa 3^{ème}.

12 des admis ont effectué leurs études post-bac dans un département hors Île-de-France.

4 personnes ont bénéficié du tarif boursier pour le concours.

Baccalauréat :

- Scientifique : 2
- Littéraire : 0
- Bac Autre (technologique ou pro) : 0
- Bac général > 2021* : 14

*parmi les candidates et candidats issus du Bac 2021, presque toutes et tous ont suivi les spécialités mathématiques et physique-chimie, et pour une personne la spécialité sciences de l'ingénieur.

Diplômes et formations post-bac à l'entrée dans l'école** :

- CPGE scientifique : 4
- Classe prépa Métiers du son : 4
- Classe prépa Ciné : 4
- Université sciences et musicologie : 5
- Université maths : 2
- Université arts du spectacle : 1
- BTS audiovisuel : 1
- École d'ingénieur : 1
- BUT ou DUT ingénierie : 1
- Conservatoire DEM SON ou CPES : 2

**plusieurs réponses possibles, certaines admises et certains étant titulaires de plusieurs diplômes.

V. Chiffres-clés du concours 2026

Préinscriptions et admises/admis à concourir :

2026	Préinscrits	Admis à concourir
CINÉMA	312	310
PHOTOGRAPHIE	64	63
SON	133	132
TOTAL	509	505

Remarque : La colonne « préinscrits » correspond aux nombres de demandes reçues ayant effectué un paiement, avant la Commission d'Examen des Candidatures. Le différentiel correspond aux personnes dont la candidature a été refusée par la Commission.

Le chiffre final d'admises et admis à concourir est : 505 candidates et candidats, dont 310 pour le master cinéma, 63 pour le master photographie, 132 pour le master son.

Informations sur la participation au concours :

2026	Admis à concourir	Phase 1 *	Phase 2 **	Oraux	Admis	Taux d'admission
CINÉMA	310	282	152	43	16	5.16%
PHOTOGRAPHIE	63	58	53	33	16	25.40%
SON	132	121	80	29	16	12.12%
TOTAL	505	461	285	105	48	9.50%

*chiffres comprenant les candidates et candidats ayant rendu l'ensemble des dossiers.

**chiffres des personnes admises à la phase 2.

Âge moyen :

	Phase 1	Admis au concours
CINÉMA	22	21
PHOTO	22	22
SON	22	21

Répartition femme/homme :

L'évolution de la répartition femme/homme pour les trois masters est plutôt linéaire sur l'ensemble du concours, avec une croissance en son pour les femmes (25% des admissions à concourir, et 31% des admissions finales) et en photo pour les hommes, par rapport à 2025 (50% en 2026 contre 19% en 2025). Les femmes représentent 38% des admis, en baisse par rapport à 2025 (52%), pouvant s'expliquer par la hausse de la part des hommes admis en photo.

Phase 1 : pour les admissions à concourir :

	Femmes	%	Hommes	%	TOTAL
CINÉMA	118	38%	192	62%	310
PHOTO	35	56%	28	44%	63
SON	33	25%	99	75%	132
TOTAL	186	37%	319	63%	505

Phase 2 :

	Femmes	%	Hommes	%	TOTAL
CINÉMA	63	41%	89	59%	152
PHOTO	32	60%	21	40%	53
SON	20	25%	60	75%	80
TOTAL	115	40%	170	60%	285

Phase 3 (oraux) :

	Femmes	%	Hommes	%	TOTAL
CINÉMA	15	35%	28	65%	43
PHOTO	19	58%	14	42%	33
SON	9	31%	20	69%	29
TOTAL	43	41%	62	59%	105

Admises et admis :

	Femmes	%	Hommes	%	TOTAL
CINÉMA	5	31%	11	69%	16
PHOTO	8	50%	8	50%	16
SON	5	31%	11	69%	16
TOTAL	18	38%	30	63%	48

Synthèse :

		Femme		Homme		Total
CINÉMA	Admis à concourir	118	37%	192	62%	310
	Admis (après désistement)	5	31%	11	69%	16
PHOTO	Admis à concourir	35	56%	28	44%	63
	Admis (après désistement)	8	50%	8	50%	16
SON	Admis à concourir	33	25%	99	75%	132
	Admis (après désistement)	5	31%	11	69%	16
TOTAL	Admis à concourir	186	37%	319	63%	505
	Admis (après désistement)	18	38%	30	62%	48

Répartition par tarif d'inscription au concours :

L'évolution des candidates et candidats bénéficiant d'une bourse et CEC est en légère croissance sur l'ensemble du concours mais est en recul par rapport à 2025 (25% des admises et admis). Elles et ils représentent 22% des admises et admis à concourir, et 24% des admises et admis. À noter que les candidates et candidats de la classe égalité des chances connaissent une belle évolution, représentant 3% des admises et admis à concourir et 6% des admises et admis.

Phase 1 :

Phase 6	Boursier	%	CEC	%	Tarif standard	%	TOTAL
CINÉMA	55	18%	9	3%	246	79%	310
PHOTO	13	21%	2	3%	48	76%	63
SON	27	20%	2	2%	103	78%	132
TOTAL	95	19%	13	3%	397	79%	505

Phase 2 :

2026	Boursier	%	CEC	%	Tarif standard	TOTAL
CINÉMA	19	13%	3	2%	130	152
PHOTO	13	25%	2	4%	38	53
SON	19	24%	1	1%	60	80
TOTAL	51	18%	6	2%	228	285

Phase 3 (oraux) :

2026	Boursier	%	CEC	%	Tarif standard	%	TOTAL
CINÉMA	3	7%	2	5%	38	88%	43
PHOTO	9	27%	2	6%	22	67%	33
SON	9	31%	0	6%	20	69%	29
TOTAL	21	20%	4	4%	80	76%	105

Admises et admis :

2026	Boursier	%	CEC	%	Tarif standard	%	TOTAL
CINÉMA	1	6%	2	13%	13	81%	16
PHOTO	5	31%	1	6%	10	63%	16
SON	4	25%	0	0%	12	75%	16
TOTAL	10	21%	3	6%	35	73%	48

Origine géographique selon le diplôme du Baccalauréat :

L'évolution des candidates et candidats hors Ile-de-France selon leur diplôme de Baccalauréat connaît une baisse sur l'ensemble du concours. Ils et elles représentent 67% en phase 1, et 60% des admises et admis. Les candidatures internationales représentent 6% en Phase 1, 1% aux oraux avec aucun admis.

Phase 1 :

2026	IDF	%	Hors IDF	%	Hors France	%	TOTAL
CINÉMA	80	28%	182	65%	20	7%	282
PHOTO	14	24%	40	69%	4	7%	58
SON	29	24%	88	73%	4	3%	121
TOTAL	123	27%	310	67%	28	6%	461

Phase 2 :

2026	IDF	%	Hors IDF	%	Hors France	%	TOTAL
CINÉMA	45	30%	96	63%	11	7%	152
PHOTO	14	26%	35	66%	4	8%	53
SON	23	29%	54	68%	3	4%	80
TOTAL	82	29%	185	65%	18	6%	285

Phase 3 (oraux) :

2026	IDF	%	Hors IDF	%	Hors France	%	TOTAL
CINÉMA	17	40%	26	60%	0	0%	43
PHOTOGRAPHIE	9	27%	23	69%	1	3%	33
SON	7	24%	22	76%	0	0%	29
TOTAL	33	31%	71	67%	1	1%	105

Admises et admis :

2026	IDF	%	Hors IDF	%	TOTAL
CINÉMA	8	50%	8	50%	16
PHOTOGRAPHIE	10	63%	6	38%	16
SON	1	6%	15	94%	16
TOTAL	19	40%	29	60%	48

Origine géographique selon l'adresse de résidence l'année du concours :

L'évolution des candidates et candidats hors Ile-de-France selon leur adresse de résidence l'année du concours est en baisse (50% en Phase 1, et 42% des admises et admis), avec cependant une croissance notable au niveau du son (60% en phase 1 et 75% des admises et admis). L'évolution est en baisse par rapport à 2025 (52% des admises et admis).

Phase 1

	Post Bac IDF	%	Hors IDF	%	Hors France	%	TOTAL
CINÉMA	147	52%	132	47%	3	1%	282
PHOTO	31	53%	25	43%	2	3%	58
SON	47	39%	73	60%	1	1%	121
TOTAL	225	49%	230	50%	6	1%	461

Phase 2

2026	Post Bac IDF	%	Hors IDF	%	Hors France	%	TOTAL
CINÉMA	82	54%	68	45%	2	1%	152
PHOTO	30	57%	21	40%	2	4%	53
SON	33	41%	45	56%	2	3%	80
TOTAL	145	51%	134	47%	6	2%	285

Phase 3 :

2026	Post Bac IDF	%	Hors IDF	%	TOTAL
CINÉMA	30	70%	13	30%	43
PHOTO	17	52%	16	48%	33
SON	11	38%	18	62%	29
TOTAL	58	55%	47	45%	105

Admises et admis :

2026	Post Bac IDF	%	Hors IDF	%	TOTAL
CINÉMA	13	81%	3	19%	16
PHOTO	11	69%	5	31%	16
SON	4	25%	12	75%	16
TOTAL	28	58%	20	42%	48

Type de baccalauréat obtenu :

Les candidates et candidats ayant obtenu un baccalauréat post-2021 représentent les trois quarts des candidatures de Phase 1 (73%), et restent largement majoritaires en phase d'admission (81%). Parmi les baccalauréats antérieurs, le Bac S prédomine en cinéma et en son, tandis que 2 bacs généraux (S et L) sont équivalents en photographie.

Phase 1

2026	S	%	L	%	ES	%	Autre*	%	Inter**	%	Post 2021***	%	TOTAL
CINÉMA	37	13%	5	2%	5	2%	14	5%	15	5%	206	73%	282
PHOTO	4	7%	5	9%	4	7%	5	9%	3	5%	37	64%	58
SON	19	16%	0	0%	1	1%	1	1%	3	2%	97	80%	121
TOTAL	60	13%	10	2%	10	2%	20	4%	21	5%	340	74%	461

Phase 2 :

2026	S	%	L	%	ES	%	Autre*	%	Inter**	%	Post 2021***	%	TOTAL
CINÉMA	19	13%	1	1%	3	2%	8	5%	8	5%	113	74%	152
PHOTO	4	8%	4	8%	2	4%	5	9%	3	6%	35	66%	53
SON	11	14%	0	0%	0	0%	1	1%	2	3%	66	83%	80
TOTAL	34	12%	5	2%	5	2%	14	5%	13	5%	214	75%	285

Phase 3 :

2026	S	%	L	%	ES	%	Autre*	%	Inter**	%	Post 2021***	%	TOTAL
CINÉMA	10	23%	0	0%	0	0%	0	0%	33	77%	43	10	23%
PHOTO	4	12%	2	6%	1	3%	3	9%	23	70%	33	4	12%
SON	4	14%	0	0%	0	0%	0	0%	25	86%	29	4	14%
TOTAL	18	17%	2	2%	1	1%	3	3%	81	77%	105	18	17%

Admises et admis :

2026	S	%	L	%	ES	%	Autre*	%	Inter**	%	Post 2021***	%	TOTAL
CINÉMA	3	19%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	13	81%	16
PHOTO	2	13%	2	13%	0	0%	0	0%	0	0%	12	75%	16
SON	2	13%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	14	88%	16
TOTAL	7	15%	2	4%	0	0%	0	0%	0	0%	39	81%	48

Rappel : * pour les bac technologique ou bac pro / ** pour les diplômes internationaux équivalents au bac / *** pour les bacs depuis la réforme de 2021 qui a supprimé les filières L, S, ES, pour remplacer par des spécialités et des options.

Classe égalité des chances :

13 candidates et candidats de la classe 2025–2026 ont passé le concours : 9 en cinéma (+ 6 de promotions CEC antérieures), 2 en photographie, 2 en son (+1 de promotion CEC antérieure), soit 20 bénéficiaires de la CEC.

5 candidates et candidats toutes promotions confondues ont été admissibles aux oraux à l'issue de la phase 2 : 2 en cinéma, 2 en photographie et 1 en son.

4 candidates et candidats ont été admis à l'issue de la phase 3 : 2 en cinéma (promotion 2025–2026), 1 en photographie (promotion 2025–2026) et 1 en son (promotion 2024–2025).